

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2023-245

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2023

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

27-2023-08-01-00002 - Arrêté n°DCAT/SCPPAT/ 23-30 portant modification de la composition de la commission départementale de traitement des situations de surendettement des particuliers de l' Eure (2 pages)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2023-08-01-00002

Arrêté n°DCAT/SCPPAT/ 23-30 portant
modification de la composition de la
commission départementale de traitement des
situations de surendettement des particuliers de
l' Eure



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BANQUE de FRANCE
**Secrétariat de la commission
départementale de traitement des
situations de surendettement des
particuliers de l'Eure**

Arrêté n°DCAT/SCPPAT/ 23-30 portant modification de la composition de la commission départementale de traitement des situations de surendettement des particuliers de l'Eure

Vu le code de la consommation et notamment les articles L. 331-1 à L. 333-7 et R. 331-1 à R. 335-4 ;

la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 portant réforme du crédit à la consommation ;

le décret n° 2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ;

Vu la demande de désignation de Mme Véronique VIVIEN (inspectrice divisionnaire des Finances publiques) par la direction départementale des finances publiques de l'Eure ;

Vu l'arrêté n°DCAT/SCPPAT/ 23-3 modifiant de la composition de la commission départementale de traitement des situations de surendettement des particuliers de l'Eure ;

Vu le décès de Monsieur André Lefebvre et le départ de Monsieur Marc Desliens du département ;

Sur proposition de Mme la Directrice de la succursale départementale de l'Eure.

ARRETE

ARTICLE 1er : L'arrêté n°DCAT/SCPPAT/ 23-3 modifiant la composition de la commission départementale de traitement des situations de surendettement des particuliers de l'Eure est modifié comme suit :

La partie :

« *Sur proposition des associations familiales et de consommateurs de l'Eure :*

- *En qualité de titulaire :*

M. André LEFEBVRE, fédération départementale Familles de France ;

- *En qualité de suppléant :*

M. Marc DESLIENS, union fédérale des consommateurs "Que-Choisir" Eure ; »

est remplacée par :

Sur proposition des associations familiales et de consommateurs de l'Eure :

- En qualité de titulaire :

poste vacant ;

- En qualité de suppléant :

poste vacant.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entre en vigueur le 18 août 2023.

ARTICLE 3 : Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure, Mme la directrice départementale des finances publiques de l'Eure et le représentant dans le département de l'Eure de la Banque de France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Évreux, le **01 AOUT 2023**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale



Isabelle DORLIAT-POUZET